

8^{ème}
Journée
Inter
Régionale



Les 4-5 octobre 2018
Pleumeur-Bodou
Perros-Guirec

AFCRT

co-organisé
avec :

PHOTONICS
BRETAGNE
Photonics Innovation Hub



LES ACTES DE LA

8^{ème} Journée Inter Régionale de l'AFCRT

L'AFCRT a organisé sa huitième Journée Inter-Régionale. C'est toujours un temps fort et un moment privilégié, lieu de rencontres entre adhérents, les Centres de Ressources Technologiques (CRT) et les Cellules de Diffusion Technologique (CDT), les industriels, ainsi que les partenaires publics et privés du transfert de technologie et de l'innovation.



En étroite partenariat avec le CRT PHOTONICS BRETAGNE, cette 8^{ème} édition de la JIR AFCRT a eu lieu le vendredi 5 OCTOBRE 2018 de 9h à 16h. Cette journée a été animée par Jean-Erik BLOCHET, Directeur de la technopôle ZOOPOLE SAINT BRIEUX ARMOR (photos Gauche - Jean-Erik BLOCHET et droite - Logo PHOTONICS BRETAGNE).



Rendez-vous national annuel très attendu des CRT (Centres de Ressources Technologiques) et CDT (Cellules de Diffusion Technologique), la 8^{ème} Journée Inter-Régionale a eu lieu au Palais des Congrès de Perros-Guirec. Un pari osé pour représenter la Bretagne, région d'accueil sélectionnée cette année ! Couronné de succès et aidé par une météo estivale qui a offert aux convives un cadre idyllique, c'était justement l'occasion de rappeler que les CRT et CDT adressent aussi, et même souvent, des écosystèmes autres que les métropoles.

La matinée a été consacrée à l'évolution de nos modèles économiques CRT/CDT autour d'une table ronde qui a permis d'enrichir les échanges et de dialoguer avec la salle. Cette table ronde a été précédée d'une restitution du groupe de travail des DRRT en présence de Pierre-Louis AUTIN, représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Une seconde table ronde a permis d'échanger sur le passage de la preuve de concept à la mise en marché. Enfin, le délégué général de l'AFCRT et le Président Directeur Général du Réseau TRANSTECH (Réseau homologue à l'AFCRT au Québec) ont présenté l'avancée des rapprochements internationaux entre les deux réseaux de transfert de technologie.



L'après-midi a été consacrée à un nouveau format de participation active des invités à travers trois ateliers créatifs autour des RH/Management, du métier et du business-model.

Cette journée, événement phare annuel de l'AFCRT (Association Française des Centres de Ressources Technologiques), tête de réseau des 64 Centres de Ressources Technologiques (CRT) et 16 Cellules de Diffusion Technologique (CDT), s'est déroulée sous un ciel estival, comme en témoigne la photo ci-contre ...

Le groupe des participants à notre huitième JIR devant un panorama marin exceptionnel !

Rédacteur : Philippe CANIAUX - Délégué Général
8^{ème} JIR AFCRT – PERROS-GUIREC – 5 octobre 2018

Avec l'aimable concours d'Angéline BLOND (Prise de notes)

AFCRT
ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Forte de plus de 50 adhérents et très bien implantée dans l'écosystème de l'innovation et du transfert de technologie, l'**AFCRT** a proposé à 75 participants dont plus de la moitié venaient de la France entière, voire du Québec pour l'un de nos invités d'honneur, un programme très riche et consensuel: un keynote sur nos structures labellisées présenté à deux voix par les Délégués à la Recherche et Technologie (DRRT) de Bretagne et de Bourgogne, deux tables rondes, et trois ateliers créatifs avec l'ensemble des participants...

Ouverte par Madame la sous-Préfète de Lannion et en présence de plusieurs élus locaux, cette JIR a permis à nos adhérents et partenaires de poser les bases d'une meilleure reconnaissance des labels **CRT/CDT** à travers des propositions de modernisation de nos labels, les plus anciens de notre écosystème puisque que créés dans les années 1990. En effet, l'étude consolidée des DRRT fait ressortir, à partir du diagnostic national des structures labellisées et de la mise à disposition d'indicateurs nationaux, que les labels **CRT/CDT** ont donné une cohérence à l'action de transfert technologique et d'innovation. Elle montre également que nos structures ont une excellente capacité à adresser les PMI-PME, et qu'elles ont un très fort ancrage dans les territoires et une visibilité financière pluriannuelle (carnet de commandes, subventions, programmes, ...), ainsi qu'un grand professionnalisme.



Philippe CANIAUX
Délégué Général AFCRT

Philippe CANIAUX, Délégué Général, a ouvert cette édition, en remerciant Erven LEON, Maire de PERROS-GUIREC pour l'accueil de l'**AFCRT** dans cet amphithéâtre, l'État, la Région et les collectivités locales, M. Arnaud DEVILLEZ, DRRT Bretagne, Agnès GAUTRET et David MECHIN de PHOTONICS BRETAGNE, qui l'ont bien épaulé pour l'organisation de la JIR.

Remerciements également au MESRI et en particulier à Pierre-Louis AUTIN, chef du pôle SITTAR de la DGRI/MESRI, enfin aux intervenants et aux participants et à Jean-Erik BLOCHET de ZOOPOLE, animateur

de cette huitième JIR.



Hervé PICHON
Président AFCRT

Philippe CANIAUX déclare la 8ème JIR officiellement ouverte et donne la parole au Président de l'**AFCRT**, Hervé PICHON.

Hervé PICHON, Directeur Général du CTTM et Président de l'**AFCRT** a rappelé dans son allocution d'ouverture que l'**AFCRT** regroupe les **CRT** et **CDT** labellisés par le MESRI, soit environ 80 structures labellisées en France, structures qui ont une très forte agilité et une forte capacité à trouver des clefs pour l'innovation.

Il se déclare très heureux d'accueillir les participants de la 8ème JIR à Perros-Guirec en dehors de la capitale bretonne, Rennes. Il rappelle que l'enjeu commun est de participer au développement des entreprises et notamment des PME mais pas seulement, car la place de nos structures évolue en permanence dans cet écosystème, et le souci de nos structures est l'amélioration de nos services aux entreprises. « On espère enrichir

la réflexion grâce à cette journée. Soyons dans l'échange, dans l'écoute et tirons des enseignements de ces échanges ».

Le Président précise que nous allons montrer au cours de la journée que l'impact des activités de nos adhérents, au niveau des territoires et des entreprises, contribue au développement de la société, de l'emploi et au bien-être de nos concitoyens. Il ajoute enfin que l'**AFCRT** est l'outil fédérateur des centres et entend aujourd'hui, avec le travail de son délégué général, être mieux présente et représentée dans les différentes instances nationales et régionales pour mieux promouvoir ses centres qui ont déjà pour la plupart d'entre eux deux décennies, voire trois, d'existence et de savoir-faire.

Puis il cède la parole à **David MECHIN**, Directeur de **PHOTONICS BRETAGNE** qui présente **PHOTONICS BRETAGNE**.

Qu'est-ce que la photonique ? C'est l'équivalent de l'électronique mais avec de la lumière. La photonique intervient dans différentes applications et non seulement l'optique. **PHOTONICS BRETAGNE** est un HUB d'Innovation en Photonique, qui se décline en deux types d'activités, un cluster, d'une part, et un centre d'innovation technologique dénommé « **PERFOS** » d'autre part. Le cluster réunit plus de 100 entreprises. **PERFOS** développe et commercialise des fibres optiques spéciales. Outre les télécoms, les différents grands domaines d'application sont le médical, la défense et l'agroalimentaire. **PHOTONICS BRETAGNE** accompagne le développement industriel et technologique de ses membres pour soutenir la croissance économique et générer de l'emploi dans la filière photonique bretonne. Le Prix Nobel de physique 2018 a récompensé un français pour ses travaux sur la physique des lasers intenses (Gérard **MOUROU**, photonicien)



Philippe **CANIAUX** passe alors la parole à **Jean-Erik BLOCHET**, en charge de l'animation de la journée. Celui-ci remercie l'**AFCRT** de lui avoir confié cette mission et passe la parole à Arnaud **DEVILLEZ**, **DRRT Bretagne**, et **Dominique GREVEY**, **DRRT BOURGOGNE** pour la présentation d'un :

Keynote sur la restitution du groupe de travail des DRRT sur les structures labellisées :



KEYNOTE DRRT :
Restitution du groupe de travail NATIONAL sur les structures labellisées
CRT / CDT / PFT

8^{ème} Journée Inter Régionale

AFCRT
ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUES
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

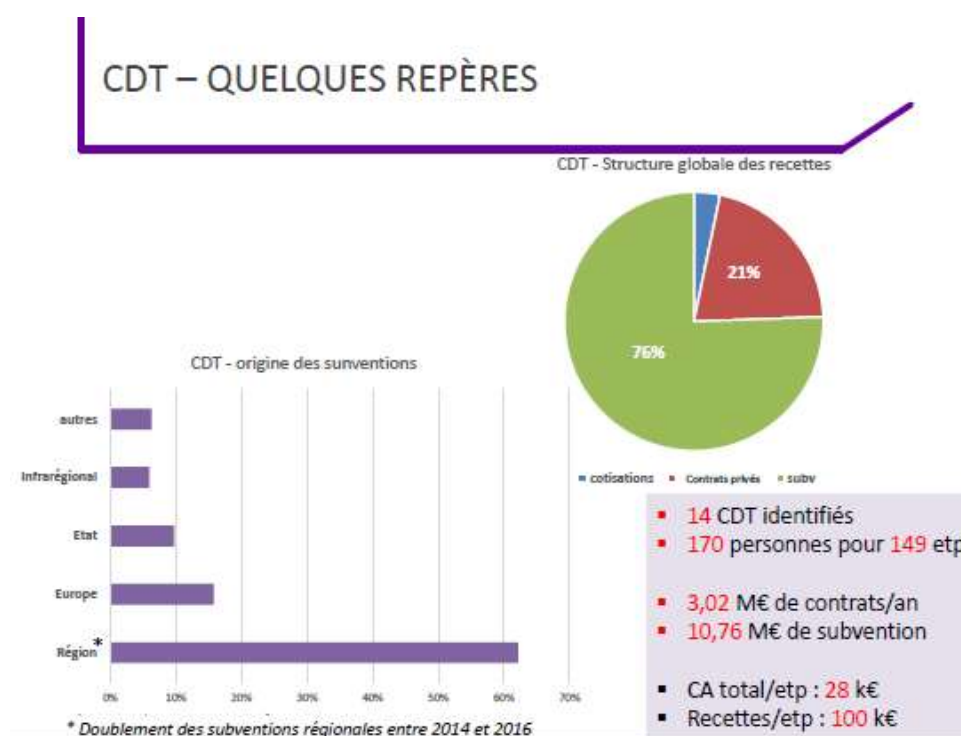
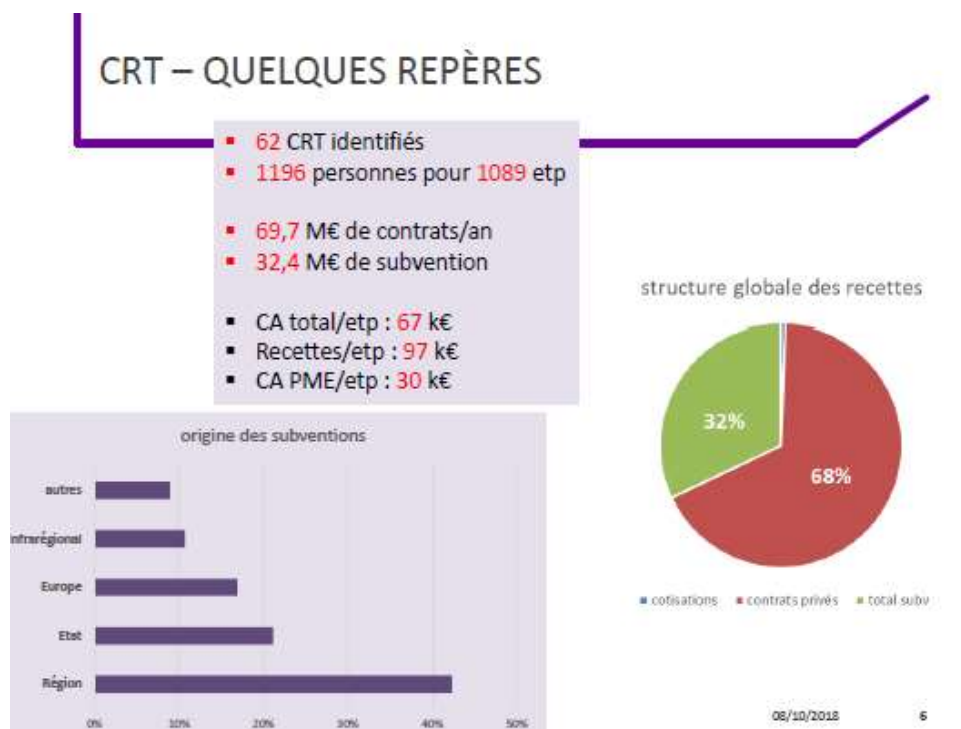
par **Arnaud DEVILLEZ** DRRT Bretagne et par **Dominique GREVEY** DRRT Bourgogne

AFCRT.com

Arnaud **DEVILLEZ** et Dominique **GREVEY** présentant l'étude des DRRT

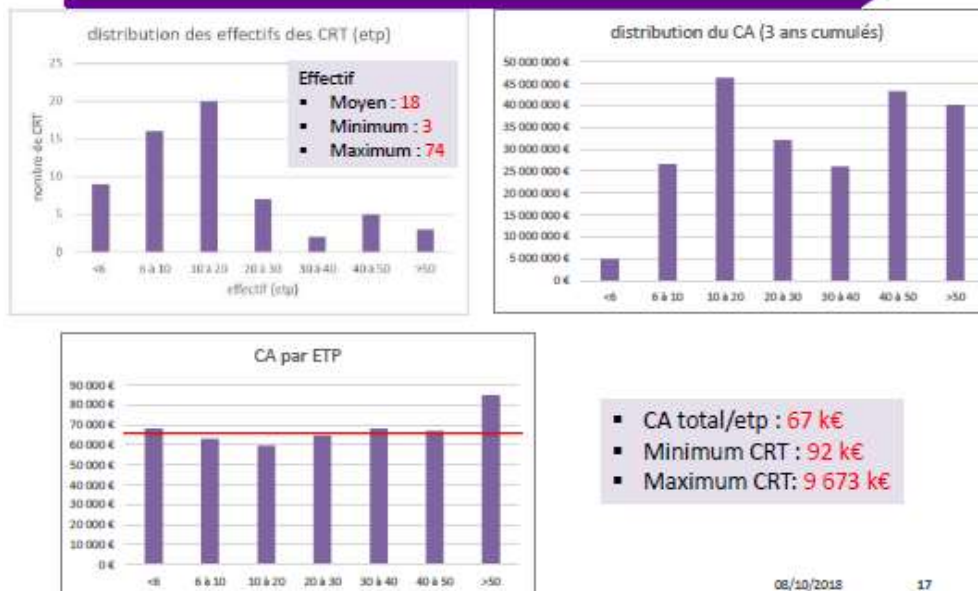
Ce travail lourd et fastidieux sur les structures labellisées s'est basé sur deux enquêtes réalisées : une enquête quantitative (financière) et une qualitative (DRRT) sur 3 ans (2014-2016) afin d'étudier les évolutions possibles de ces structures avec les nouvelles structures issues des projets d'innovation d'avenir, fusion des régions, Loi Notre et confrontées à de nouveaux modes de financement (Europe, PIA...). L'objectif est d'aboutir à des propositions d'évolution du cahier des charges en tenant compte des facteurs nationaux et locaux. L'enquête qualitative est encore en cours.

En ce qui concerne l'enquête quantitative, quelques chiffres-clés :



Le travail d'analyse des données a été effectué en Analyses en Composantes Principales (ACP), qui à partir de différentes vues des nuages de points a permis d'étudier 19 critères étudiés dont 5- 6 ressortent comme des éléments significatifs.

CRT – EFFECTIFS ET CHIFFRES D'AFFAIRES



PLACE DES SUBVENTIONS ET DES CONTRATS

subventions

- CRT : 32%
 - Régions : 42%
 - Etat : 21%
 - Europe : 17%
 - Infrarégional : 11%
- PFT : 49%
 - Etat : 43%
 - Régions : 30%
 - Europe : 14%
 - Infrarégional : 6%
- CDT : 76%
 - Régions : 62%
 - Europe : 16%
 - Etat : 10%
 - Infrarégional : 6%

contrats

- CRT : 68%
 - Contrats privés : 69,7 M€/an
 - CA total/etp : 67 k€/etp
 - Recettes/etp : 97 k€/etp
- PFT : 51%
 - Contrats privés : 2,5 M€/an
 - CA total/etp : 27 k€/etp
 - Recettes/etp : 52 k€/etp
- CDT : 21%
 - Contrats privés : 3 M€/an
 - CA total/etp : 28 k€/etp
 - Recettes/etp : 100 k€/etp

08/10/2018 20

En conclusion, il ressort de cette analyse multi-variables que l'on peut identifier certains critères décrits ci-dessus comme facteurs critiques et/ou révélateurs de situations singulières.

Pour compléter cette présentation, les DRRT présentent une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) :

CONCLUSIONS

Les apports de l'étude

- Identification de facteurs significatifs et critiques permettant de caractériser les structures (CA/ETP, part CA PME, subventions, logique réponse AAP);
- Identification des situations singulières parmi les structures labellisées qui méritent des investigations locales via les DRRT, les cofinanceurs et les directeurs de centres;
- Etablissement d'un diagnostic national des structures labellisées;
- Mise à disposition d'indicateurs nationaux à propos des structures labellisées.

- Le label CRT a donné de la cohérence à l'action
- Bonne capacité à adresser les PMI-PME
- Fort ancrage dans les territoires (RIS3, CR)
- Visibilité financière pluriannuelle (carnet commande, subv)
- Masse salariale maîtrisée en regard du CA (trajectoire 1)

- Visibilité insuffisante des labels
- Dépendance à la subvention publique pour certains CRT
- Hétérogénéité des CDT (structure/mission)
- Attention à la maîtrise de la masse salariale (trajectoire 2)

- Innovation au cœur des politiques publiques
- Structures agiles dans des écosystèmes en recomposition
- Label national

- Restructurations en cours suite à la fusion des régions et aux évolutions législatives récentes
- Conséquences financières potentielles
- Label « ancien » dans des écosystèmes en forte évolution
- Pas de corrélation entre subv et CA PME



08/10/2018

21

PERSPECTIVES

- Soutenir et communiquer sur les labels
 - Présentation des données sous forme de cartographie territoriale;
 - Créer une interface de saisie annuelle des données financières pour conserver le caractère dynamique de l'étude.
- Piloter et suivre les structures labellisées
 - Effectuer les analyses statistiques tous les ans de manière automatique;
 - Confirmer les facteurs critiques caractérisant les CRT et les CDT;
 - Identifier les situations singulières et les caractériser pour constituer une aide à la décision.
- Pistes de réflexion :
 - Retenir les critères les plus significatifs pour le cahier des charges?
 - Soutenir et concentrer les moyens sur la capacité des structures à adresser les PME;
 - Valoriser le travail de courtage technologique dans les modèles économiques de transfert (identifier des financements d'apporteurs d'affaires en matière de transfert de technologie, favoriser les projets de co-maturation à partir de brevets en copropriété PME-PMI-CRT-Etablissements et OR.)



08/10/2018

22

Les perspectives qui se dégagent de cet exercice montrent qu'il est **important de soutenir et de communiquer sur le label**, et de suivre les structures labellisées. Les pistes de réflexion sont les suivantes : retenir les critères les plus significatifs pour le cahier des charges, soutenir et concentrer les moyens sur la capacité des structures à adresser les PME, valoriser le travail de courtage technologique dans les modèles économiques de transfert.

À l'issue de cette présentation, l'assemblée, par le biais de quelques Directeurs de centres, fait quelques commentaires : certains s'interrogent sur la répartition entre CA facturé et subventions (forte hétérogénéité) → travail d'homogénéisation des rubriques à faire. Une autre remarque est formulée quant à la baisse des

entreprises qui sont aidées et celles qui ont un lien avec le CA (il est fait par exemple mention de la disparition des PTR, dispositif qui était très intéressant pour les PME-TPE. Enfin, certains se questionnent sur l'accès à des projets type FUI - H2020 car il est plutôt réservé à des structures qui ont la capacité financière pour se positionner sur ce type de programme (souvent d'ailleurs comme sous-traitant pour de strictes raisons financières d'abondement ...). Seules les structures qui dégagent de la marge peuvent s'y engager et cela mérite réflexion de la part des pouvoirs publics.

Les DRRT ont conclu leur intervention en mentionnant que l'innovation est bien au cœur des politiques publiques par le soutien que l'État et les collectivités apportent à nos labellisés. Enfin, ce sont les seules structures que l'on peut qualifier « d'agiles dans cet écosystème » en pleine recomposition et évaluation des nouveaux outils issus des récents plans d'investissement d'avenir.

TABLE RONDE N°1 :



En haut à droite : Jean-Erik BLOCHET puis en bas de gauche à droite : Mathieu Vigneault, Trans Tech | Sébastien Rospide, WE Network | Hubert Boury, CRT Institut Maupertuis | Hervé Pichon, AFCRT | Pierre-Louis Autin, SITTAR/DGRI MESRI

Notre premier grand rendez-vous de la matinée a réuni un plateau constitué de 5 intervenants.

L'animateur présente la table ronde et cède la parole à chacun des intervenants du plateau :

Mathieu VIGNEAULT, Président Directeur Général, présente le réseau TRANSTECH, qui est l'équivalent québécois du réseau français de l'AFCRT. TRANSTECH est ainsi la tête de réseau au Québec qui regroupe tous les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), soit 59 centres et 1400 experts, ainsi que le personnel du Réseau Trans-Tech, 8 professionnels, pour remplir la mission de rayonnement et de communication. Les premiers centres sont nés en 1983. Le lobbying est assuré par la tête de réseau. Le Budget alloué annuellement à l'animation du réseau est de 1,6 million de dollars canadiens. Les CCTT sont adossés à des Cégeps (Collèges d'Enseignement Général et Professionnel) du Québec. Ils ont pour mission d'accompagner les entreprises et organismes dans l'innovation par le soutien technique, le développement technologique, l'information et la formation.

Pierre Louis AUTIN, Chef du pôle SITTAR/ DGRI du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation fait le constat qu'il y a d'une part une densification du paysage de l'innovation et que d'autre part, notre réseau et nos labels sont encore mal connus même de son propre ministère. Sa première considération est qu'il faut poursuivre l'ancrage dans les territoires et le paysage de l'innovation. De même, il faut encore mieux identifier les acteurs en fonction de leur cible préférentielle PME – TPE. C'est un vaste travail à mener avec les PME et TPE qui sont le vrai cœur de cible des CRT et CDT, même si aujourd'hui on est très

turnés, avec les nouveaux acteurs du paysage, vers les start-up. Enfin, il tient à féliciter les 2 DRRT pour leur présentation en soulignant que la communication est très importante.

Sébastien ROSPIDE, Directeur du très récent **CRT** (Anciennement labellisé **CDT**) **WE NETWORK** explique que **WE NETWORK** est à la fois un Centre de Ressources Technologiques et un cluster qui a pour mission de rapprocher les acteurs de la filière électronique et les utilisateurs de tout secteur. Implanté à Angers, **WE NETWORK** fédère de nombreux adhérents : 200 adhérents (essentiellement des PME qui utilisent de l'électronique). Son budget est de 1,2 million d'euros, avec 50 % contrats privés – 50 % subventions publiques et un effectif de 12 personnes. Ce centre est très axé sur une activité Industrie du Futur, très en prise avec les besoins actuels de nombre d'entreprises.

Hubert BOURY, Directeur du **CRT** Institut Maupertuis, prend ensuite le relais. L'Institut Maupertuis est un centre en productique dont le cœur de métier est la R&D et le transfert de technologie dans la transformation de matériaux métalliques (robotisation, soudage, impression 3D, ...). Son budget annuel est de 2 millions d'euros, avec un CA de 1,5 million d'euros et 65 % contrats privés – 35 % subventions. L'effectif est de 15 salariés. Il cite ensuite un exemple de partenariat **CRT** /start-up qui a permis de lancer un nouveau produit et qui est très prometteur : c'est ici une belle évolution et illustration des activités qu'un **CRT** peut mener en étroite collaboration avec d'autres acteurs (SATT, IRT et pôle de compétitivité).

H. PICHON, Directeur Général du **CRT** CTTM, poursuit le tour de table en présentant son centre : le CTTM qui a été créé en 1991-1992, soit un peu plus de 25 ans. Son budget annuel est de 3,5 millions d'euros avec un CA privé de 2 millions d'euros - 62 % contrats privés – 38 % subventions – et son effectif est de 42 ETP pour 45 salariés.

Le CTTM exerce une activité pluridisciplinaire autour de 4 pôles : Acoustique et Vibrations – Matériaux – Ingénierie de Conception et Ingénierie Biologique et Médicale. Des liens forts avec les laboratoires de la recherche académique sont le socle de nombreuses coopérations. Bien que le CTTM soit actuellement assez stable, il y a une volonté de croissance et de mutualisation des moyens notamment pour des investissements lourds. Pour un centre comme le CTTM, le soutien infrarégional est à souligner comme exemplaire. Il bénéficie également de fonds européens supérieurs à ceux de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du CPER. Il confirme que le soutien de la Région est régulier depuis plusieurs années, ce qui est d'ailleurs le cas de l'ensemble de nos structures **CRT/CDT**.

En sa qualité de Président de l'**AFCRT**, il ajoute qu'en ce qui concerne l'inscription de projets dans des programmes pluriannuels : les cartes sont rebattues tous les 7 ans. Cela peut générer de fortes inquiétudes à certains moments, en raison d'une communication encore trop faible qui place les **CRT/CDT** encore trop en dehors du faisceau hyper communicant des autres nouvelles structures (SATT, IRT...) qui disposent de moyens financiers conséquents pour réaliser cette mission de communication. Il est vrai que les **CRT/CDT** sont centrés sur le service au client, mais il y a ici une vraie réflexion à porter et à partager avec les pouvoirs publics, afin de mieux mettre en avant notre dispositif.

Enfin, il ajoute qu'une attention particulière doit être portée sur le ressourcement des structures : Comment peuvent faire les structures pour maintenir ce ressourcement ?

Pierre Louis AUTIN, Chef du Pôle SITTAR/DGRI, confirme quant à lui le **besoin essentiel en ressourcement des structures**. Il se dit plus sensible à l'articulation qu'à la simplification : comment faire pour que cela fonctionne mieux dans un écosystème aussi touffu ?

Sur les autres points évoqués par les différents témoins de la table ronde, il souligne la problématique de prise de risque pour les structures en ce qui concerne leur engagement dans des projets dont en général a minima 20 % sont à autofinancer. Cela peut en effet générer un risque important pour la pérennité de la structure versus un risque financier important.

Pour le dossier **labellisation**, il confirme le fait de devoir communiquer beaucoup de critères chiffrés. Le fait de prendre en considération la stratégie de recherche à 5 ans serait un plus, valorisant l'effort de vision de la structure. Quant à la demande d'expertise sur site, il confirme que celle-ci peut être proposée. Pour lui, la labellisation à 5 ans permettrait effectivement de sécuriser les structures et rappelle que l'adossement à des structures de recherche académique fait partie du cahier des charges. Pour ce qui touche au ressourcement, la

contribution des **CRT** à des programmes de maturation contribue activement au ressourcement de la structure, et il faut amplifier l'adossement aux laboratoires.

Au-delà de la très forte activité des **CRT/CDT** au bénéfice des TPE/PME, il évoque qu'un rapprochement ETI-PME et grands groupes constitue aussi une amorce et une forme de transfert de technologie.

Enfin, il s'accorde à reconnaître qu'il n'y a pas de véritable soutien financier sur les actions de diffusion alors que c'est un travail à part entière et fondamental. Il faudrait mener une réflexion globale sur les sujets évoqués par les participants, qu'il s'agisse de ressourcement, stratégie, durée du label, communication, ...



De G à D : Hubert BOURY, Mathieu VIGNEAULT, Hervé PICHON, Sébastien ROSPIDE et Pierre-Louis AUTIN

TABLE RONDE N°2 :

8^{ème} Journée Inter Régionale

**TABLE RONDE N° 2 :
Passer de la preuve de concept
à la mise sur le marché**

AFCRT
ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

AFCRT.com

En haut à droite : Jean-Erik BLOCHET puis en bas de gauche à droite : Emmanuel Cordonnier, IRT <Be Com> | Serge Mabeau, CRT VEGENOV | Vincent Lamande, SATT OUEST Valo | Alexandre BOUCHET, CRT Clarté | Franck Zal, Ets HEMARINA, Benoit Cadier | ETS IX-BLUE PHOTONICS

Rédacteur : **Philippe CANIAUX** - Délégué Général
8^{ème} JIR AFCRT – PERROS-GUIREC – 5 octobre 2018

Avec l'aimable concours d'Angéline BLOND (Prise de notes)



Notre second grand rendez-vous de la matinée a rassemblé un plateau de 6 intervenants. L'animateur présente la table ronde et cède la parole à chacun des intervenants du plateau :

Franck ZAL, PDG Société HEMARINA :

HEMARINA SA est une entreprise de biotechnologies qui développe des transporteurs d'oxygène universels d'origine marine pour diverses applications thérapeutiques et industrielles. Il s'agit d'une rupture technologique dans le domaine biomédical. Elle a été fondée en 2007 par le Dr. Franck ZAL, expert le domaine de l'hémoglobine des invertébrés marins et leur transport d'oxygène. Franck ZAL a étudié pendant près de 15 ans au CNRS. Il s'intéressait à la respiration du ver marin arénicole. Aujourd'hui il travaille sur la valorisation de l'entreprise : 30 millions d'euros. HEMARINA a pu mettre au point plusieurs formulations avec l'appui de la **CDT** ID2SANTE. C'est un très bel exemple de partenariat qui illustre bien le passage de l'idée-concept à la mise en production. La réglementation très importante dans la santé et ce type de partenariat permettent d'être beaucoup plus efficient et réactif.

Emmanuel CORDONNIER, Directeur e-santé IRT B<>com

Eric Cordonnier excuse en premier lieu Bertrand GUILBAUD, Directeur Général de l'IRT <BE COM> qui a été retenu à la dernière minute. L'IRT est l'un des « fournisseurs » de technologies du numérique dans de nombreux domaines d'activités dont les secteurs des télécoms et de la santé. Ces programmes de développement sont menés avec des entreprises qui souhaitent développer leur compétitivité grâce au numérique : réseaux 5G, e-santé... Il s'agit de projets intégrés. L'IRT dispose d'un effectif permanent de 220 collaborateurs.

Le laboratoire « Médecine Connectée » développe des briques technologiques qui facilitent le partage de données distribuées, tout en garantissant leur confidentialité et leur sécurité, afin d'améliorer l'analyse et la pose de diagnostic. Cela doit rendre la technologie accessible et la confronter à l'usage « techno push » (nouvelle technologie qui pousse à innover).

Vincent LAMANDE, CEO SATT Ouest Valorisation

Cette SATT a été créée en 2012 dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA). Comme les autres SATT, sa mission est d'assurer la valorisation des résultats de la recherche publique. C'est une structure inter régionale qui accompagne 28 établissements, dispose d'un budget de 70 M Euros pour investir dans des projets de R&D. L'effectif est de 10 collaborateurs. Elle travaille en étroite collaboration avec les **CRT/CDT** bretons.

Alexandre BOUCHET, Directeur du **CRT** Clarté,

Clarté est né en 1996. Pionnier de la réalité virtuelle et augmentée. Labellisé **CRT** depuis 2018, auparavant **CDT**. Ses missions principales s'articulent autour de la sensibilisation, du conseil, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de programmes de recherche, de développement de preuves de concept et de transfert technologique.

Alexandre BOUCHET reprend le concept de « Briques technologiques » issues de la R&D interne. Avec ce catalogue de briques, on fait savoir auprès de la communauté qu'il y a des choses qui vont être possibles, comme la réalisation d'une POC (Proof Of Concept) ou d'un démonstrateur. « Cela fonctionne bien pour Clarté mais nous n'accompagnons pas l'entreprise pour la mise sur le marché. L'accompagnement se limite à livrer le logiciel ». D'autres partenaires du développement technologique peuvent ensuite prendre le relais.

Benoit CADIER, PDG IXblue et Président du **CRT** Photonics Bretagne

Photonics Bretagne est issu du CNET. Son activité est le développement de la photonique. C'est à la fois un cluster et un centre d'innovation dans le domaine de la photonique.

IXblue est une société française spécialisée dans la conception et la fabrication de centrales inertielles et d'équipements d'acoustique sous-marine (sonars). Les équipements qu'elle développe sont à destination du secteur maritime civil et militaire ainsi que spatial. La société, qui emploie environ 600 personnes dont 300 ingénieurs et docteurs, réalise un chiffre d'affaires de 100 millions € dont 80 % à l'international. Elle dispose de 6 établissements avec un site jouant un rôle central à Saint-Germain-en-Laye. 50 % du chiffre d'affaires est

réalisé avec les centrales à inertie, domaine dans lequel la société est un leader mondial. Le gyromètre à fibre optique développé par IXblue équipe notamment le gyrocompas de secours des sous-marins nucléaires d'attaque français et est installé à bord de plusieurs séries de satellites scientifiques (Gaia) et de télécommunications.

Pour Benoit CADIER, en ce qui concerne l'aspect Dimension produit/marché, le **CRT** doit aller plus loin que le démonstrateur : le lien labo/CRT/approche marché, c'est ce qui manque aujourd'hui. « On a réellement une difficulté à passer de la paillasse à un produit industriel ».

Il insiste également sur l'importance de la relation avec les **CRT/CDT** qui aident les entreprises à grandir. Il souligne tout l'intérêt de trouver un parc d'équipements pilote. Enfin, pour lui, la démarche qualité qui fait partie intégrante du fonctionnement naturel d'un **CRT/CDT** est un gage de professionnalisme et souvent de réussite.

Serge MABEAU, Directeur du **CRT** Végénov

Créé en 1989, Végénov a été labellisé **CRT** en 2007. C'est un **CRT** spécialiste du végétal qui est né d'une initiative de la filière légumes frais bretonne (Cerafel, Prince de Bretagne : ouverture des laboratoires biologie moléculaire et biologie cellulaire.) Le centre développe ses activités autour de 3 axes : amélioration des plantes (innovation dans le végétal), développement de produits alternatifs aux produits phytosanitaires, évaluation et dévaluation des actifs des produits. L'un des rôles du **CRT** est de mener un accompagnement de l'idée au marché.



De G à D : Jean-Erik BLOCHET, Benoît CADIER, Alexandre BOUCHET, Franck ZAL, Vincent LAMANDE, Serge MABEAU et Emmanuel COORDONNIER

Jean-Erik BLOCHET passe la parole à l'assemblée. **David MECHIN** tient à soulever un point important : la concurrence déloyale des universités avec les **CRT** (en particulier lors de l'utilisation d'une « arme » financière qui est le **doublément CIR**, dont ne bénéficie pas les **CRT/CDT**). De ce fait, ces derniers restent bien malheureusement les parents pauvres du financement de l'innovation et du transfert technologique. **Il serait important que nos pouvoirs publics travaillent ce point pour une plus juste équité des intervenants.**

PRESENTATION DU RESEAU INTERNATIONAL FRANCOPHONE FRATRIE :

Par Philippe CANIAUX, Délégué Général de l'**AFCRT** et Mathieu VIGNEAULT, PDG du réseau TRANSTECH.

L'animateur leur passe la parole pour présenter le réseau international francophone « **FRATRIE, terres francophones fertiles en innovation** » entre le Québec et la France. Cela signifie : F pour Francophone, R

pour Réseau, A pour Appui, T pour Technologie, R pour Réseautage, I pour Innovation, E pour Entreprises et organisations. Ce réseau sera ensuite étendu à la Belgique, la Suisse et l'Afrique (TECH DEV).

Les principaux objectifs sont les suivants : établir un lexique international commun, mieux connaître les centres, les expertises et les équipements, favoriser les collaborations entre les partenaires de pays différents.



LES ATELIERS CREATIFS ET PARTICIPATIFS :

L'après-midi a été consacré à trois ateliers créatifs axés sur le social/ management au sein de nos centres, le métier et son évolution et enfin, l'évolution de nos business model.



Lors de chacun des trois ateliers créatifs, les participants ont analysé une question au sein de sous groupes à des tables différentes selon trois temps de réflexion : recueil des idées des participants, des défis à relever, et enfin des axes de progression.

L'événement s'est terminé par une séance plénière qui reprend les idées et les conclusions principales.

Synthèse des trois ateliers :

Rédacteur : **Philippe CANIAUX** - Délégué Général
8ème JIR AFCRT – PERROS-GUIREC – 5 octobre 2018

Avec l'aimable concours d'Angéline BLOND (Prise de notes)

ATELIER RH / MANAGEMENT

Les principales idées / Défis à relever :

- Comment mieux attribuer les rémunérations et selon quels modes opératoires - Lien entre motivation et rémunération ? Quelle politique de rémunération ? Fonction RH naissante ...
- Quel système de rémunération mieux adapté aux problématiques de variation de chiffre d'affaires et aux modes de projets ?
- Quel mode de gouvernance et de management adapté aux instances (Bureau/Politiques/Direction) ?
- Quel type de management : objectifs généraux / objectifs individuels / primes ?
- Comment mieux gérer les difficultés en matière de ressourcement ?
- Problématique de formation de la Direction qui est souvent issue de « la technique » ?
- Quelle réflexion entreprendre sur la flexibilité des structures - ex : structure qui s'assemble ou se désassemble en fonction des projets ?

Les axes de progression identifiés au cours de l'atelier :

- Recentrer et mettre la fonction RH au cœur de la structure : véritable compétence RH – mutualisation entre les Centres - Mutualisation avec des personnels qui ont véritablement la compétence RH
- Améliorer la transparence sur la stratégie, sur les objectifs sur les résultats, ainsi que sur le partage des résultats (participation, primes individuelles, primes sur services, intéressements...)
- Mettre en place un plan de développement pour intégrer les embauches et les pérenniser dans les structures
- Confier la répartition de la rémunération à la Direction pour en faire un outil de management
- Inciter les instances de décision à mieux former aux techniques managériales (et non seulement techniques)

ATELIER METIER

Les principales idées / Défis à relever :

- Comment mieux positionner la mission d'intérêt général autour du ressourcement et de l'innovation pour impérativement se positionner à la pointe de l'innovation ?
- Comment envisager une quote-part de financement pour le ressourcement lors de projets subventionnés ?
- Quel soutien des pouvoirs publics pour mettre à profit ce service de proximité technique et technologique avec les entreprises ?
- Comment obtenir un meilleur soutien de la part des collectivités ?

Les axes de progression identifiés au cours de l'atelier :

- Mettre en place des indicateurs et des objectifs adaptés
- Mener un axe de plaidoyer auprès des régions et autres financeurs pour permettre de réaliser auprès du tissu des PME de financer ces missions d'intérêt général autour de l'accompagnement de proximité
- Mener un travail de marketing autour du – FAIRE SAVOIR et SAVOIR FAIRE

ATELIER BUSINESS MODEL

Les grandes idées / Défis à relever :

- Comment mieux mobiliser les pouvoirs publics pour une meilleure reconnaissance et valeur des labels des structures labellisées ? Comment obtenir des financements spécifiques ?
- Comment obtenir le doublement CIR pour une meilleure équité concurrentielle entre les acteurs ?

- Comment mieux apparaître dans les appels à projets pour être plus visible et reconnu ?
- Comment rapprocher les structures labellisées des nouveaux outils ?
- Mieux s'appuyer sur les DRRT pour véhiculer les messages
- Comment définir la mission d'intérêt général et la territorialiser (qui la finance, elle se heurte parfois à des acteurs privés) ?
- Comment se faire financer au plus juste la mission d'un centre en intégrant les notions de calcul de coût de revient d'une action (taux horaire) ?
- Comment appréhender la concurrence privée quand on est CRT et savoir faire la distinction claire entre l'activité de recherche et concurrentielle ?
- Comment faire évoluer certaines règles par rapport aux fonds structurels (investissement) ?

Les axes de progression identifiés au cours de l'atelier :

- Réaliser des kits de communication, véritable outil marketing pour mieux véhiculer l'image et positionner les structures labellisées
- Faire des états généraux des structures labellisées
- Faire reconnaître un CRT comme un organisme de recherche qui le positionne dans la catégorie de ceux bénéficiant du doublement du CIR
- Une case dédiée dans les projets type collaboration ADEME FUI. CRT partenaire – propriété des résultats aux entreprises
- Les structures labellisées doivent être de véritables véhicules d'aide et d'appui
- Pouvoir se faire financer la mission d'intérêt général à 100 % - financer demain par le territoire bénéficiaire - puisque c'est justement une mission d'intérêt général !



Il ressort de ces trois ateliers créatifs des pistes d'évolution intéressantes que l'**AF CRT** va à présent reprendre et retravailler pour en présenter une synthèse et des recommandations au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Remercions d'ailleurs la présence très active de Monsieur **Pierre-Louis AUTIN**, chef du pôle SITTAR de la DGRI/MESRI. Ces interventions ont été très appréciées par l'auditoire.

Pour clore cette huitième édition bretonne, Philippe **CANIAUX** adresse ses remerciements chaleureux à l'animateur, aux nombreux intervenants, ainsi qu'aux participants.



Concernant le déroulé de la journée, les participants ont plébiscité l'animation de cette journée et ont apprécié l'organisation (tant matérielle que temporelle), ainsi que la création des ateliers créatifs et participatifs.

L'**AFCRT** tient à saluer ses partenaires locaux (la communauté du Trégor qui a accueilli la JIR, ainsi que l'équipe du **CRT PHOTONICS BRETAGNE** qui a relayé l'organisation locale - un merci particulier à Agnès GAUTRET et Denis TREGOAT).

Enfin, tous les participants se tiennent prêts à nous rejoindre pour notre prochaine édition. Nous les en remercions sincèrement et les y accueillerons de nouveau avec grand plaisir !

Le conseil d'administration de l'**AFCRT** et le délégué général s'engagent à étudier vos remarques et propositions. Vous nous avez suggéré d'intéressantes pistes de travail. Nous ne manquerons pas de nous y atteler dans les prochains mois.

L'**AFCRT** vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 9^{ème} édition que nous allons à présent construire. La date et le lieu de celle-ci seront communiqués dès que possible.

Crédits Photos : AFCRT et PHOTONICS BRETAGNE
- Reproduction interdite sans autorisation préalable

Plus d'infos :

<https://www.photonics-bretagne.com/fr/2018/10/12/8eme-journee-inter-regionale-afcr-couronnee-de-succes/>

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiJ_r6MkangAhVInRoKHfSGDacQtwIwAXoECACQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.youtube.com%2Fwatch%3Fv%3DRKU0i8dIv2c&usq=A0vVaw0Jf6956BM78kdgueSwuhCn

<https://afcr.com/presse/>